

## CAHIER DES CHARGES

### APPEL D'OFFRES OUVERT :

« Aménagement et maintenance des stands de l'ANFA pour les Salons Métierama, Mondial des métiers et Mondial de l'Automobile »

#### OBJECTIF GENERAL :

**SELECTIONNER UN PRESTATAIRE POUR L'AMENAGEMENT ET LA MAINTENANCE DES STANDS DE L'ANFA AUX SALONS METIERAMA, MONDIAL DES METIERS ET MONDIAL DE L'AUTOMOBILE**

**Date limite de réception des plis :  
02/10/2017 à 15h00**

*na*

## PREAMBULE

### Mode de passation

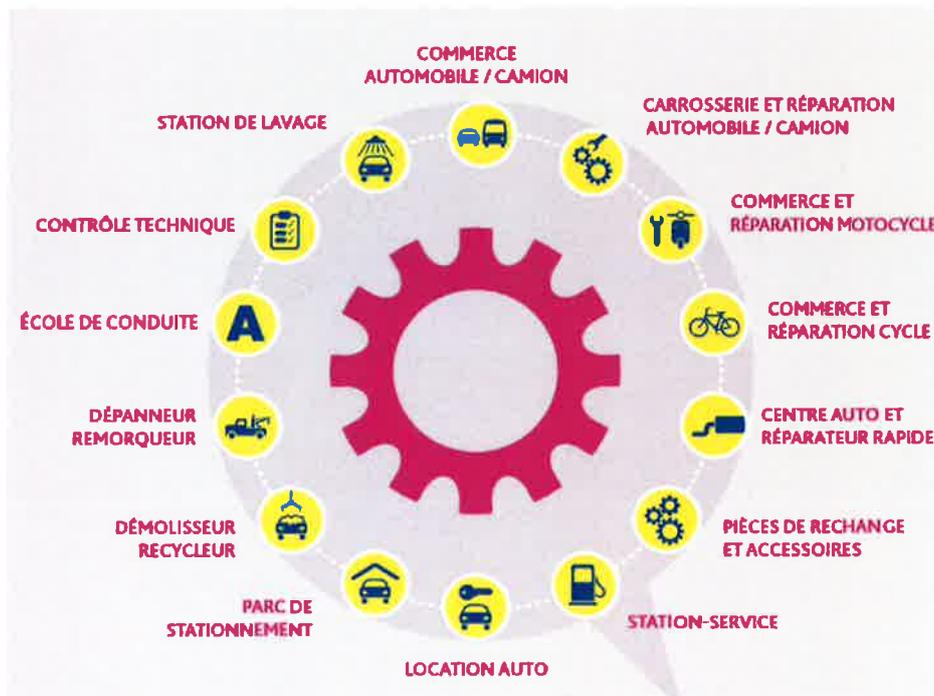
La procédure de passation de cette consultation est celle de l'appel d'offres ouvert, en application de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

### Présentation de la branche

La branche des services de l'automobile et de la mobilité représente les métiers liés à l'automobile, au camion, à la moto et au vélo pendant l'ensemble de la durée de vie du véhicule, une fois sorti de l'usine, jusqu'à sa déconstruction et son recyclage.

Dans ce secteur 125 000 entreprises, 400 000 professionnels offrent chaque jour un service de proximité.

- De nombreux secteurs d'activité :



- **Formation initiale**
  - 57 000 jeunes en formation du CAP au diplôme d'ingénieur dont 24 000 alternants
  - Plus de 300 organismes de formation (OF), CFA (centres de formation d'apprentis) et lycées professionnels, dispensent des formations automobiles. L'ANFA anime plus spécifiquement un réseau de 43 CFA pilotes, établissements partenaires, ayant pour finalité le développement qualitatif des formations dispensées par apprentissage dans la branche des services de l'automobile.

## Présentation de l'ANFA

Mandatée par les partenaires sociaux, l'association nationale pour la formation automobile (ANFA) met en œuvre la politique formation de la branche et la décline sur le territoire au travers de ses 10 délégations régionales. Elle est l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) et organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA) de la branche des services de l'automobile. Elle rassemble donc les moyens financiers pour répondre aux besoins en compétences des professionnels centrés sur :

- le renouvellement de la population professionnelle,
- l'adaptation permanente des personnels en activité.

Sur le premier axe, l'ANFA a notamment pour mission de faire la promotion des métiers et des formations du secteur auprès des jeunes et des familles. Les événements territoriaux de type salons, forums, journées portes ouvertes sont dans ce contexte des actions centrales dans la communication mise en œuvre.

## ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

---

Le présent marché vise la sélection d'un prestataire standiste, pour les années 2018 et 2019.

Il couvre les salons suivants :

- Métierama à Marseille : 2018 et 2019 (dates non définies), parc Chanot ;
- Mondial des métiers à Lyon : 2018 et 2019 (dates non définies), Eurexpo ;
- Mondial de l'Automobile à Paris : 3ème trimestre 2018 (du 2 au 14 octobre 2018), Porte de Versailles.

Pour chacun, il s'agit de :

- Concevoir, réaliser, gérer et maintenir l'installation d'un stand d'environ 500m<sup>2</sup> avec une scénographie commune aux trois salons ;
- Mutualiser, stocker et transférer les éléments créés d'une manifestation à l'autre.

## ARTICLE 2 : PRINCIPES DIRECTEURS ET IMPERATIFS TECHNIQUES

---

### OBJECTIFS

- **Communiquer sur le secteur, les métiers, les filières et modes de formations :** Accueillir, informer et faire la promotion des métiers et des formations auprès des jeunes, parents, salariés, enseignants, professionnels de l'orientation.
- **Asseoir l'identité et la notoriété de l'ANFA :** valoriser les actions de l'ANFA, notamment par l'accueil des partenaires institutionnels régionaux et nationaux, des entreprises, des organismes paritaires, des directeurs d'établissement, etc.

### ORGANISATION GENERALE DU STAND

Le stand est d'abord dédié à la présentation des métiers et des formations du secteur aux publics collégiens, lycéens, et aux familles. Il permet, par ailleurs l'organisation d'échanges avec les professionnels et institutionnels.

Il est organisé pour permettre :

- une bonne compréhension des différentes thématiques à travers l'habillage du stand et de la signalétique haute ;
- la réalisation d'animation métiers ;
- la mise en place d'exposition (maquette, véhicule, etc.) ;
- la tenue de réunion et conférences ;
- une bonne circulation des groupes notamment les classes de collégiens.

Globalement il doit inciter les visiteurs à entrer.

**Les espaces suivants devront être clairement identifiables :**

- accueil information,
- showroom / conférence,
- espace véhicules : voiture, camion, moto, vélo,
- VIP,
- 2 réserves.

### AMENAGEMENT DES ESPACES

**L'ensemble doit être aéré, et la visibilité doit être la plus traversante possible.**

#### L'accueil-information

Cet espace est un lieu d'échanges et d'informations. Il permet aux visiteurs de se renseigner, de se documenter, et aux équipes d'enregistrer les contacts durant la journée. Ce pôle d'accueil information tout public doit être **visible et accessible**. Il est équipé d'un comptoir, conçu par le prestataire, qui doit également servir de lieu de stockage pour la documentation distribuée. Il ne doit pas bloquer la visibilité sur le reste du stand.

#### Les espaces voiture / camion / moto / vélo

Les quatre secteurs, automobile, camion, moto et vélo doivent être clairement identifiables. Ils présentent les métiers du secteur et dans chacun d'entre eux, une ou plusieurs animations métiers sur des véhicules et composants de véhicules sont réalisées.

Pour permettre la réalisation d'animation par les étudiants et les formateurs, chacun de ces pôles est équipé : d'une à deux tables, d'un comptoir par pôle, de présentoirs pour la documentation (A4 et A5).

*Exemples d'activités :*

- *peinture et débosselage sur carrosserie,*
- *maintenance d'un moteur*
- *changement de roue d'un camion*
- *rayonnage de cycle...*

Des maquettes, des composants de véhicules et des véhicules sont également exposés sur le stand et nécessiteront des aménagements spécifiques (estrades, sécurisation, aménagement électrique...).

*Exemples de véhicules et maquettes :*

- *camion (tracteur) ou véhicule Utilitaire,*
- *moto ou quad,*
- *voitures, moteurs,*
- *vélo*

### **L'espace « show room / conférence »**

Cet espace, proche de l'accueil, doit permettre **une première information** sur le secteur et ses métiers ainsi que **l'accueil de groupes** lors de visites de collègues ou de conférences.

Il propose aux visiteurs plusieurs thématiques transverses, non traitées dans les espaces véhicules :

- La mise en lumière de l'importance de la branche des services de l'automobile et mobilité, de ses évolutions et de la diversité de ses secteurs d'activité. Entre autres, il permet de faire connaître les secteurs qui ne sont pas associés aux espaces véhicules : auto-école, location, contrôle technique, etc... Il doit permettre de valoriser des thèmes annexes du type mixité
- La découverte de l'alternance avec un espace dédié aux rencontres jeunes visiteurs et entreprises partenaires présentes (peut être prévu dans le VIP si les deux espaces sont proches)

Cet espace valorise les métiers manuels et la technicité de la filière, ce qui doit ressortir à travers les visuels et outils media utilisés (ex : serious game ANFA en réalité augmentée)  
Ces différentes zones doivent être agencées de manière cohérente et doivent être visuellement identifiables.

Cet espace doit également permettre d'accueillir :

- Les groupes de jeunes collégiens. Le rendez-vous se fait souvent en trois étapes : une présentation du secteur dans le showroom (témoignages, vidéos, etc.), suivie d'un quizz puis une visite des ateliers dans les espaces véhicules en finissant par un bilan à nouveau dans l'espace showroom.
- 40 personnes : jeunes, enseignants et institutionnels, lors de conférences et soirées.

Il est équipé :

- D'un pupitre (cablé raccord PC / vidéoprojecteur)

### **L'espace VIP**

Cet espace a un double usage il sert pour les rendez-vous avec nos partenaires et de « cafétéria » (accueil café et déjeuner). Pouvant accueillir jusque 15 personnes simultanément, il est équipé :

- D'un comptoir suffisamment long pour servir les participants ;
- De machines à café
- De sièges ;
- De présentoirs pour la documentation (A4 et A5) ;
- De tables basses.

Il doit également donner une visibilité plus institutionnelle, centrée sur le secteur et l'ANFA. Idéalement il pourra être partiellement fermé (paravent ?) lors des repas.

### **Les réserves**

L'une est réservée au personnel ANFA et l'autre aux apprentis, aux formateurs et à leur matériel. Elles doivent avoir un accès pratique et un système de fermeture efficace. Chacune d'entre elle est équipée :

- D'étagères pour le stockage et la documentation ;
- De patères pour vêtements ;
- D'une table ;
- De machines à café ;
- D'un réfrigérateur.

Une superficie d'environ 6 mètres-carrés exploitables devra être prévue pour chacune. Le prestataire s'emploiera à optimiser au maximum l'agencement de ces réserves par rapport à la surface générale.

## **ARTICLES 3 : AUTRES PRESCRIPTIONS**

---

### **LA SIGNALÉTIQUE**

Le stand doit véhiculer une image forte. La place pour la signalétique doit donc être particulièrement réfléchi et donner une impression de dynamisme. Cette signalétique, composée d'information institutionnelle, métiers, formations, doit se retrouver stratégiquement sur l'intégralité du stand.

Le prestataire s'emploiera à reprendre la charte graphique institutionnelle de l'ANFA et la charte jeunes (voir annexes) pour les décliner sur le stand.

La signalétique haute doit être la plus visible possible et doit faire l'objet d'une attention particulière.

**Le prestataire réalisera un plan volume de ce stand ainsi qu'un plan au sol permettant de visualiser la disposition des différents espaces**

## INSTALLATION ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

Le prestataire assurera :

- Le transport,
- Le montage et ainsi que le nettoyage du stand la veille de l'ouverture au public,
- Le démontage de tous les éléments des stands,
- Un service de maintenance la veille et le jour de l'ouverture du salon et pendant la durée des salons, en tant que de besoin, 24h/24,
- Une astreinte technique pendant la durée des salons 24h/24,
- Le stockage de tout le matériel et les aménagements du stand amovible entre les salons visés par la présente commande

## AUTRES AMENAGEMENTS ET PRESCRIPTIONS

La décoration florale et végétale sera incluse dans l'aménagement. L'éclairage (rails de spots, élingues et autres) et prises électriques seront intégralement gérés par le prestataire. L'installation électrique sera sur réseau permanent  
D'une manière générale, le stand sera fourni « clés en main » par le prestataire.

## ARTICLES 4 : CONDITIONS FINANCIERES

---

Une fourchette de 250 000 € H.T. à 300 000 € H.T. est envisagée pour l'année 2018, sous réserve de validation des enveloppes budgétaires par le Conseil de Gestion de l'ANFA (fin 2017).

Pour l'année 2019, le budget prévu s'inscrit dans une fourchette de 150 000 € H.T à 170 000 € H.T., sous réserve de validation des enveloppes budgétaires par le Conseil de Gestion de l'ANFA (fin 2018).

Le budget total, pour les années 2018 et 2019, s'inscrit dans une fourchette de 400 000 € H.T à 470 000 € H.T.

Le prix du marché intègre une quote-part du prix de cession à l'ANFA de la propriété sur la chose livrée ainsi que celle des droits de propriété intellectuelle et industrielle afférentes. Il inclut également tous les frais de déplacement du prestataire.

## ARTICLE 5 : CRITERES DE JUGEMENT ET DE SELECTION DES OFFRES

---

Sont considérés comme des prérequis pour pouvoir intervenir (qu'il conviendra de justifier) :

- La maîtrise des obligations et sécurité, le prestataire démontrant qu'il fournit un livrable conforme à la réglementation de sécurité en vigueur sur les lieux d'expositions ;
- L'expérience et les références sur ce type de prestations.

- L'expérience et les références sur ce type de prestations.

**Les propositions évaluées seront classées au regard des critères pondérés suivants sur un total de 100 points :**

**1. La valeur créative (sur 20 points) :**

- L'originalité,
- L'esthétique,

**2. L'ergonomie du stand (sur 20 points) :**

- L'emplacement de la signalétique et plus globalement la bonne visibilité des messages
- La praticité des espaces, notamment concernant l'accueil du public et la réalisation des activités métiers
- La valorisation des animations

**3. La flexibilité la souplesse (sur 20 points) :**

Ce critère vise à évaluer le prestataire sur sa capacité à faire face à des modifications de dernière minute (intégration démonstration supplémentaire, aménagement secondaire...). A ce titre, le candidat devra décrire des exemples d'expériences attestant de cette capacité d'adaptation.

**4. La valeur technique (sur 10 points) :**

- évaluée au travers de la technicité proposée dans les domaines du son, de la vidéo et de l'éclairage.

**5. Le prix, sous forme de forfait (sur 30 points) :**

Il doit comprendre la création, le montage, la maintenance pendant les salons, le démontage, le stockage, les transferts et les réunions préparatoires sur l'île de France et dans les régions concernées.

Fait à Sèvres, le 23/08/2017

Le Délégué Général de l'ANFA



Patrice OMNES